



N° 66 - juin 2016

Bulletin de liaison

EDITO

Deux rencontres, l'une européenne le 2 avril à Paris, l'autre nationale les 10, 11 et 12 juin à Fouesnant, ont marqué la vie des associations membres du Bucodes ces derniers mois.

Le 2 avril nous étions trois d'Oreille et Vie à profiter des très intéressantes conférences données dans le cadre de la rencontre européennes des associations de malentendants et sourds. Nous y avons découvert, entre autre, que les besoins qui sont exprimés par les malentendants, que ce soit au niveau local ou national, sont semblables à ceux qui s'expriment dans tous les pays. Les différences proviennent essentiellement des différences de prise en charge d'un état à l'autre.

Au mois de juin nous étions conviés à l'Assemblée Générale de Bucodes SurdiFrance. Les deux associations finistériennes, Surd'Iroise et Sourdine, avaient remarquablement organisé l'accueil d'une centaine de personnes venues de toute la France dont 5 d'Oreille et Vie. Les 10 et 11 se déroulaient dans la très belle salle culturelle de l'Archipel équipée de boucle magnétique, avec transcription simultanée par la Scop le Messager.

Le vendredi matin 10, le Maire de Fouesnant nous présentait sa commune attentive au handicap. Puis, nous suivîmes sous le crachin, dans les marais de Moustierlin, Lulu, formidable guide du Conservatoire du Littoral, aidés de boucles magnétiques individuelles. L'après-midi, atelier sur les bienfaits de la musique avec une orthophoniste, un professeur de musique et une jeune femme implantée. Ensuite, une jeune ingénieur de l'Ifremer nous présentait l'ouïe des animaux marins et les effets des émissions sonores. Le soir, conférence sur le traitement des acouphènes par le Dr Anne Marie Piffaut, ORL, devenue psychothérapeute, auteur du livre l'Acouphène dans tous ses états.

Le samedi était consacré à l'Assemblée Générale, présidée par Richard Darbera. Les différents rapports ont montré combien notre Union est impliquée au niveau national dans différents groupes ou commissions. On peut citer entre autre, la participation à la Conférence nationale de santé, le combat pour faire évoluer les prix et la prise en charge des prothèses auditives, l'implication dans tout ce qui concerne l'accessibilité, que ce soit les boucles magnétiques ou autres systèmes d'écoute, le sous-titrage à la télévision ou encore les centres relais téléphoniques.

L'après-midi plusieurs associations, dont Oreille et Vie pour le film, ont présenté une réalisation particulière. Les associations sont actives, et les idées ne manquent pas pour faire avancer la cause des malentendants et devenus sourds !

Le dimanche matin les personnes présentes avaient le choix entre trois ateliers : Vie associative mutualisation, Travail et malaudition, cartographie des lieux accessibles aux malentendants.

Ces 3 jours à Fouesnant furent denses, variés et conviviaux. Nous félicitons les organisateurs pour le déroulé impeccable de ces journées. Nous revenons dans nos associations plus dynamisés pour affronter les obstacles sur notre chemin de malentendants : coût et choix des appareils, accessibilité des lieux, etc... Ensemble, nous sommes plus forts.

Annie LE GREVELLEC et Jeanne GUIGO

LES CINE-DEBATS DU MOIS DE MARS

Dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition, l'association a organisé au mois de mars dernier trois cinés débats : le 10 à Vannes, le 16 à Ploërmel, le 22 à Lorient, le film présenté étant « Une journée ordinaire », le film réalisé par Oreille et Vie. Le thème des débats étaient « La souffrance psychologique des sourds et malentendants ».

En ouverture de ces soirées des audioprothésistes ont accepté, dans chaque ville, de faire passer des tests auditifs aux personnes qui le demandaient.

Ces soirées ont attiré un nombre non négligeable de personnes ! près de 40 à Vannes, près de 30 à Ploërmel dont quelques jeunes. A Lorient l'assistance était composée de deux groupes : l'un de 25 jeunes, porteurs de surdité, du centre Gabriel Deshayes, l'autre d'une trentaine d'adultes.



Séance de dépistage

Lucien Espi a accepté de nous écrire une synthèse de ces trois soirées. Il l'a réalisée à partir des enregistrements des transcriptions : elles sont disponibles à Oreille et Vie pour qui veut les consulter. Un grand merci à Lucien pour ce long travail. Plusieurs

personnalités nous ont fait l'honneur d'être présents à une au moins des soirées, notamment :

- Christelle DELATTRE, conseillère municipale à Vannes, référente surdité,
- le président régional de Harmonie Mutuelle
- la présidente départementale de Harmonie Mutuelle, qui a participé aux trois soirées.

Nous publions ici les deux premiers points de cette longue synthèse. La troisième, la plus longue, sera publiée dans le bulletin de l'automne.

Introduction :

Dans le souci d'éviter d'inutiles redites, plutôt que de faire un compte-rendu de chacune de ces trois réunions, j'ai essayé de faire la synthèse globale des échanges qui s'y sont déroulés. Il est bien évidemment toujours possible de se référer, si on le souhaite, aux transcriptions effectuées en direct par la Scop « Le Messager » qui, en l'occurrence, tiennent lieu de minutes.

Pour faciliter la lecture de cette synthèse, les extraits des différents débats y figurent en italique. J'ai parfois été amené à modifier légèrement les propos qui ont été tenus, la spontanéité du débat ne permettant pas une expression toujours très claire et parfaitement conforme aux règles de la langue écrite. Je me suis efforcé de ne jamais en dénaturer le sens.

Chaque fois, Nelly Sebti, présidente d'Oreille et Vie, a introduit la séance en remerciant les personnes invitées qui se trouvaient dans la salle et en excusant celles qui n'avaient pas pu se joindre aux participants.

Elle a rappelé les raisons qui ont amené l'association à produire un film de 27 minutes intitulé « Une journée ordinaire », divisé en deux parties : une fiction qui résume la journée harassante d'un jeune travailleur malentendant et une partie « témoignages » qui donne la parole à des membres de l'association Oreille et Vie ou à leurs proches.

Elle en a profité pour remercier chaleureusement la Fondation Harmonie Mutuelle Solidarité dont l'aide financière au projet a permis la réalisation du film.

Elle a également remercié les audioprothésistes qui ont bien voulu assurer les dépistages qui ont précédé les séances cinématographiques, ainsi que toutes les personnes qui ont rendu possible la tenue de ces ciné-débats.

Elle a particulièrement remercié la Scop « Le Messageur » dont la transcription en temps réel, projetée sur l'écran, a permis, outre la boucle magnétique, l'accessibilité des débats sinon à tous, du moins au plus grand nombre des participants.

Elle a rappelé le thème de la soirée : « la souffrance psychologique des personnes devenues malentendantes ou sourdes », et les différentes études qui ont été menées à ce propos, surtout depuis le milieu des années 2000. On peut trouver en annexe les principales conclusions de ces études, auxquelles les psychologues intervenants et autres spécialistes présents ont souvent fait allusion.

Elle a enfin présenté les intervenants chargés d'animer les débats en s'efforçant de répondre aux questions du public : Madame Seloua Lemée, présente à Vannes, Madame Géraldine Gougaut, présente à Ploërmel, Madame Uriel Santini, présente à Lorient, toutes trois psychologues, et Monsieur Dominique Jourdain, professeur spécialisé pour enfants sourds puis chef de service au niveau du Centre Gabriel Deshayes à Auray, actuellement en retraite, qui est intervenu à Ploërmel.

Puis, ce fut la projection du film, suivie des débats suscités par elle.

Synthèse des débats :

Dans les trois cas, les conditions de la prise de parole ont rapidement été définies (distribution de papiers pour noter les questions, circulation des micros dans la salle) puis les intervenants sont brièvement revenus sur leurs parcours respectifs. Madame Lemée, à Vannes, Madame Gougaut et Monsieur Jourdain, à Ploërmel, ont préféré ne pas structurer leur intervention et attendre, pour y répondre du mieux possible, les questions de l'assistance. Madame Santini, à Lorient, avait, à partir du film, préparé un texte qu'elle a lu et que voici :

« Le film montre qu'il (le jeune homme) fait beaucoup d'efforts pour ne pas vivre en décalage avec les autres. Il cherche à participer. Néanmoins, il est mis de côté par ses collègues. On ne prend pas en compte sa surdité. Il finit par désinvestir la relation aux autres.

Avec le collègue à la machine café par exemple, il est exclu du sens, et aussi du lien affectif. Ce n'est pas seulement un problème de communication. C'est aussi un problème de perte d'identité.

On voit aussi que les situations de souffrance psychique sont particulièrement aiguës dans les situations de travail. Le fait de sous-estimer les performances intellectuelles des personnes sourdes est une des raisons de leur exclusion.

Une étude menée par l'institut national de prévention et d'éducation de la santé, l'INPES, montre que la détresse psychologique et les tentatives de suicide sont plus importantes chez les personnes souffrant de surdité. Près de la moitié d'entre elles se disent en détresse psychologique. La surdité acquise modifie les repères de construction de l'identité, et de la relation aux autres. Il y a des changements dans la relation de la vie sociale. Les activités professionnelles peuvent être remises en cause. Ce n'est pas simplement un problème de communication. Un sourd de naissance s'est construit avec sa surdité. Tandis que le devenu sourd doit modifier ses repères identitaires. Cela ne lui suffit pas de savoir comment fonctionne le matériel.

Cela modifie son image corporelle et le rapport à la réalité. Il peut être nécessaire de faire un travail de réappropriation de ses perceptions, et de son histoire.

La survenue de la surdité s'accompagne fréquemment d'un état dépressif réactionnel. Ce mouvement dépressif n'est pas pathologique en soi. Il peut même être nécessaire à la dynamique de réaménagements psychiques. Mais si cette restructuration entre en résonance avec une problématique personnelle, cela peut nécessiter un long travail pour intégrer et accepter la perte de l'audition. Par exemple, la perte de

l'audition entre en résonance avec des deuils successifs. Donc, le soutien de l'entourage, et l'accompagnement des professionnels constituent les bases indispensables de ce travail psychique.

Le type de difficultés des personnes sourdes est une tendance à la dépréciation. Un sentiment de doute des capacités. Une tendance à l'isolement, et parfois même un sentiment de délabrement, et des troubles dépressifs.

Certaines personnes disent qu'elles sont devenues étrangères dans leur propre famille. Elles témoignent toutes des efforts épuisants pour maintenir une communication avec l'entourage. Lorsque la surdité s'aggrave, et que les stratégies de compensation et d'évitement ne sont plus opérantes, le risque dépressif est important. Car la personne se retrouve dans un vide de repères sonores et soniques. Elle ne trouve plus sa place. Dans ces cas, il peut y avoir une amélioration de la dépression après une implantation.



Une partie de l'assistance à Lorient

Concernant la problématique du sujet âgé, la surdité vient potentialiser l'effet du grand âge. Il y a un risque de désinvestissement pouvant courir un effondrement dépressif, ou une démence de type maladie d'Alzheimer. Ce risque est multiplié par cinq pour une perte auditive sévère. Selon une étude de l'Inserm de 2015, l'appareillage réduit le risque de déclin cognitif. »

On peut, à partir de ce texte, tenter d'organiser la synthèse des trois débats :

Le premier point cité, **les efforts du jeune homme pour ne pas être en décalage avec les autres et la souffrance qui en résulte**, a été relevé lors des trois séances. En témoignent les extraits suivants :

* « Les difficultés d'écoute sont intervenues quand j'étais déjà retraité. Je n'ai pas connu cela au travail, c'est une chance. Mais, (...) un aveugle ou quelqu'un qui a des difficultés de marche, l'environnement s'en rend compte, y fait attention. Le défaut d'écoute, on ne s'en rend pas compte... Ce qui m'a aidé personnellement, c'est que j'avais de forts engagements associatifs, je n'ai pas vécu la timidité de la même façon. C'est très difficile, y compris pour mes enfants et mes petits-enfants qui ont eu du mal à accepter de me voir perdre une partie d'écoute. Mais je peux leur demander : « je n'ai pas compris, vous pouvez répéter ». Mais cela, on le dit sans arrêt. C'est saoulant, à la fin. Comment attirer l'attention des gens, du public en général sur cette difficulté ? »

* « Pourquoi, lorsque quelqu'un nous fait répéter, ou lorsqu'on demande à quelqu'un de répéter, (...) ressentons-nous de la culpabilité ? » (Vannes)

* « Il y a beaucoup de situations comme (celle de) la machine à café, le restaurant (par exemple)... Dès qu'il y a deux, trois ou quatre personnes, on ne peut plus. Ce n'est pas l'appareillage qui est en cause, il y a des limites. » (Ploërmel)

* « Dans ma famille, nous sommes deux sourds. Il y a mon parrain et moi. Sauf que dans ma famille, j'ai parfois l'impression d'être en trop.

_ C'est-à-dire que les autres ne font pas d'efforts par rapport à vous ? C'est de l'exclusion dans ce cas.

_ Pas vraiment. Parce que par exemple, on va me dire "oui, tu ne fais pas d'efforts." On va tout le temps me rabaisser. » (Lorient)

Les trois psychologues ont rebondi sur ces témoignages pour mieux cibler le type de souffrance :

* Géraldine Gougaut, à Ploërmel : *« Avec un handicap moteur, on voit une personne qui a des difficultés pour se mouvoir, ou la personne est installée dans un fauteuil roulant ; on perçoit tout de suite les difficultés. Et éventuellement, on peut s'adapter d'emblée. Le handicap sensoriel, notamment auditif (...) ne se voit pas d'emblée. Il isole la personne concernée, bien sûr quand l'appareillage n'existe pas ou quand il n'est pas suffisamment adapté ou réglé. L'appareillage peut venir compenser mais, au fond, cela ne remplacera pas les vraies oreilles et l'audition naturelle. (...) La souffrance génère de l'exclusion, oui. Cela peut être une exclusion de la part des autres, mais également une auto-exclusion. »*

* Seloua Lemée, à Vannes : *« Je voudrais que l'on soit d'accord tout de suite (...) pour dire qu'il n'y a pas d'échelle de valeurs dans la souffrance psychologique. C'est quelque chose de très personnel. C'est très singulier. Cela appartient à la personne qui souffre. Et cela se respecte. Ce qui me fait souffrir n'a pas à être jugé comme banal ou quelque chose de pas important. C'est moi qui souffre. (...) Néanmoins, ce qu'on peut repérer, et qui revient souvent dans la souffrance psychologique, c'est beaucoup l'exclusion. Parfois, elle est involontaire comme on le voit dans le film. Parfois c'est de l'auto-exclusion : je suis timide, je n'ose pas faire répéter. Et je me mets en retrait. »*

* Une adhérente à Lorient : *« On commence à faire émerger cette réalité, qui est ancienne, de la souffrance psychologique, et surtout de la perte cognitive qui peut aller avec une surdité qui n'est pas prise en charge, qui n'est pas compensée. Qui n'est pas prise en charge médicalement. Je vous lis un mot de Monsieur Louis Godinho, qui est le président de l'union nationale des associations d'audioprothésistes. (...) Il vient de sortir une étude sur le coût de la surdité. Il indique que "le directeur général de l'assurance-maladie lui a adressé un courrier dans lequel il écrit que les évolutions sociétales démographiques, et le poids des maladies neuro-dégénératives font de l'accès des personnes malentendantes aux soins une question d'une grande acuité." »*

5

Le deuxième point souligné par le texte de Madame Santini est celui d'**une souffrance psychique particulièrement aiguë sur les lieux de travail** :

Le problème a été abordé au cours des trois séances :

* À Lorient :

« Ce que j'ai vu dans le film, je l'ai vécu au travail. Et je faisais des vertiges de Ménière. Je travaille dans la photo industrielle. Il y a eu les bruits des machines, les bruits des calibres. Cela me donnait des vertiges de Ménière.

Dès qu'une personne voulait m'expliquer quelque chose, je demandais à répéter, car je ne comprenais pas. La personne parlait, mais elle ne savait pas que je lisais sur les lèvres. Je regardais la personne, et je devinais ce qu'elle disait. Et personne ne disait ouvertement "elle ne comprend rien celle-là". J'ai pourtant entendu cela plusieurs fois. J'ai fait des dépressions. J'ai pleuré dans mon coin. Mais à cause de mes vertiges de Ménière, j'ai été obligée d'arrêter de travailler. Je dérangeais tout le monde en fin de compte. A cause de mes vertiges, il y avait trois personnes autour de moi. On me mettait dans une salle de réunion, il ne fallait plus que je bouge, et je vomissais. Un jour, ce n'était plus possible, on m'a dit qu'il fallait que j'arrête de travailler car on ne pouvait pas toujours être derrière moi.

_ Vous avez arrêté de travailler ?

_ J'ai arrêté de travailler à l'âge de 45 ans. J'ai trouvé des petits boulots. On me demandait si j'avais travaillé dans la photo. Et on m'a dit que l'on me donnait un travail de livraison. J'ai dit que j'étais malentendant avec des vertiges de Ménière. Je ne peux pas conduire une voiture. Une demi-heure, cela suffit. Avec les vertiges, je peux causer un accident. Ils ne le comprenaient pas. À l'ANPE, on ne lisait pas

mon dossier. Je disais qu'il fallait lire mon dossier. Et on me disait "c'est vrai". Il y avait beaucoup d'idiotie. Il fallait que je dise que je ne pouvais pas prendre le téléphone. »

Ce à quoi, Nelly Sebti a pu répondre :

« _ Je suis désolée que vous ayez dû arrêter votre profession. Car quand on aime quelque chose, c'est difficile de s'arrêter. Aujourd'hui, toutes les entreprises peuvent vous permettre d'avoir des solutions assez simples, un micro HF tout simplement. Cela vous permettrait de comprendre la personne en face de vous. C'est aussi le rôle des associations. Quand il y a des difficultés, il faut se rapprocher des associations. (...) Une association (...) va faire en sorte d'essayer de vous faire avoir des financements par l'AGEFIPH, la MDA. Cela permettra à l'inclusion professionnelle de se faire. À tous les niveaux de la chaîne, que l'on soit ouvrier, surveillant de nuit, ou directeur.

(Et puis, il y a la boucle magnétique.) C'est simple une boucle magnétique. Ce n'est pas compliqué. Cela permettrait à ces personnes de rester dans la vie professionnelle. Cela fait 30 ans que j'ai mon handicap reconnu par la MDA. J'ai changé régulièrement de prothèses. J'ai dû avoir un implant cochléaire car les prothèses ne suffisaient pas. Pour mes réunions, pour les échanges avec mes équipes, j'ai cette petite valise qui me permet de comprendre leurs échanges, et d'être surtout moins fatiguée le soir. Car l'effort de concentration dans la journée, c'est énorme. Il y a des moments où l'on n'en peut plus du son. »

* À Vannes, le rôle de l'AGEFIPH a pu également être signalé :

« _ C'est le but des associations d'agir pour faire reconnaître les droits des personnes handicapées et de les amener sur un aménagement de poste de travail. Ce sont des choses possibles. Avec l'AGEFIPH. Toutes les entreprises doivent embaucher 6 % de personnes en situation de handicap. Celles qui ne le font pas doivent verser une taxe. Cette taxe sert à financer les postes de travail aménagés. (...)

Mais il faut prendre son bâton de pèlerin et oser demander à son employeur de nous aider à faire cette démarche-là.

Si je ne l'avais pas faite, (pour ma part) je ne serai plus en activité professionnelle aujourd'hui. »

* À Ploërmel, des questions émanant d'enfants venus avec leur éducatrice d'un IME, ont laissé entrevoir la problématique de ce lieu de travail particulier qu'est l'école.

Mais c'est surtout à Lorient que des jeunes sourds, interrogés par les animateurs, ont exprimé les difficultés relationnelles qu'ils rencontraient dans le milieu scolaire :

« _ Est-ce que ce sont des choses que vous vivez aussi au quotidien ? (...) Vous êtes scolarisés dans un milieu ordinaire ? Comment cela se passe-t-il à l'école ?

_ À l'école, cela se passe bien.

- Dans la classe, ils peuvent dire oui, ce n'est pas juste. Il y en a qui ont des réponses. C'est juste que l'on ne nous donne pas les réponses.

- On nous explique qu'il y a de la jalousie avec les entendants.

_ Il y a plus d'intérêt qui vous est porté par rapport aux autres enfants ?

_ Bah oui, il y a un peu de jalousie. Ils ont l'impression que les personnes qui nous aident nous donnent la réponse. Mais non.

_ Ils disent que vous êtes favorisés, alors que vous êtes défavorisés du fait de ne pas entendre ?

_ Quand ils parlent entre eux, on ne sait pas toujours de quoi ils parlent. Quand on veut savoir, ils nous mettent à part.

_ Quand j'ai des réponses, on me dit chut, il ne faut pas le dire.

_ Vous avez autant de copains entendants que de copains malentendants ? Quand vous jouez dans la cour, on ne peut pas être en face pour lire sur les lèvres de l'autre. Comment est-ce que vous vous débrouillez ?

_ (silence)....

_ Vous restez en groupe de sourds. C'est plus difficile d'être avec les enfants entendants ?

_ (autre silence)...

_ D'accord. »

Et un peu plus tard :

« _ En cours, quand ils parlent, ils s'en fichent que l'on soit sourd (...) Il n'y a pas de solidarité, et en plus, ils en profitent.

_ C'est le fait d'être différent qui fait que vous êtes mis de côté.

_ Je ne me sens pas exclue, je suis avec mes copines. Ça va. Mais je ne m'entends pas avec les entendants. Cela ne m'intéresse pas du tout.

_ Du coup, vous êtes avec vos amies qui sont sourdes.

_ Oui.

_ Il faut pourtant envisager votre avenir autrement qu'avec seulement des personnes sourdes et malentendantes. C'est comme les enfants, ils quittent le foyer pour se marier, vivre leur vie. Vous allez pouvoir faire cela. Et envisager un avenir professionnel qui ne sera pas forcément avec des sourds.

_ Oui, je comprends. Pour l'instant, je suis à l'école. J'en profite. Autrement, je ne parle pas.

_ C'est difficile d'entendre cela. Il y a des auxiliaires de vie scolaire. Vous avez des signeurs dans votre salle ?

_ Nous avons des interprètes. En langue des signes.

_ D'accord... Pour vous, ce serait simple d'être dans une classe (uniquement) avec des sourds ? Ou une classe mixte ?

_ Au niveau du bruit, c'est plus simple d'être avec des sourds. Quand on demande à certains de se taire, ils ne le font pas. »

Ce qui ressort de ces échanges, c'est que les enfants sourds se sentent beaucoup plus à l'aise lorsqu'ils sont entre eux que lorsqu'ils sont confrontés aux autres élèves, les entendants, parfois jaloux de l'aide que leur apportent leurs auxiliaires de vie. Mais leur souffrance semble un peu atténuée par le fait qu'ils forment un groupe, ce qui n'est généralement pas le cas des malentendants adultes sur leur lieu de travail.

Dans tous les cas cependant, ce lieu de travail apparaît comme particulièrement générateur de souffrance psychique pour les sourds et les malentendants, qui tentent de s'adapter, tant bien que mal, notamment grâce aux prothèses auditives et aux équipements que l'on peut trouver sur le marché, comme le fait le personnage de Mathieu dans le film.

A ce propos, le témoignage de Nelly Sebti qui, bien qu'implantée, a pu terminer sa formation, accéder à un poste de direction et travaille tous les jours grâce à un matériel en tout point semblable à celui qu'emploie Mathieu dans le film, apparaît comme un élément de réponse important. Ce témoignage, elle a eu l'occasion de le donner au cours des trois débats.

Concernant le volume de ce matériel, on a pu relever à Vannes ce dialogue avec une dame de l'assistance :

« _ Ma question, c'est plus une remarque par rapport à l'appareillage utilisé par quelqu'un d'aussi jeune pour une réunion (...) moi je suis implantée, j'ai eu la chance d'avoir un audioprothésiste qui m'a fourni un matériel intéressant, très petit, pour téléphoner et être en réunion. Sortir tous ces micros, vous dites que vous (les) utilisez aussi. Mais c'est énorme !

_ Effectivement, le petit micro que l'on pose sur la table, c'est intéressant quand il y a quatre ou cinq personnes. Mais quand il y a 30 personnes, le micro ne capte pas cette dimension.

_ Je sais, cela ne résout pas tous les problèmes. Mais même avec un appareil, cela reste difficile quand même. La difficulté, c'est de trouver quelqu'un qui peut conseiller sur les bons appareillages, les faire financer et les faire fonctionner aussi. Cela m'a semblé un peu compliqué comme système.

_ Ce n'est pas compliqué, c'est imposant, c'est vrai. Ce n'est pas facile. Quand on doit se rendre à une réunion, s'il n'y a pas de place, il faut faire 200 m avec la valise. Mais comme cela me permet d'avoir l'accessibilité, c'est le seul moyen que j'ai d'être en relation avec les gens. Avec quatre micros, cela permet à plusieurs personnes de s'exprimer. Souvent même on nous dit (...) : « pourquoi tu n'as pas 15 micros puisque nous sommes 15 ? ».

Si le micro n'est pas directement dans sa main, la personne ne fait pas l'effort comme si c'était trop demander.

_ Quand je vois les difficultés de concentration pour nous toute la journée, et la fatigue que cela génère, et qu'on voit cette insouciance, presque comme du rejet parfois, j'ai du mal et je me dis : ils ne comprennent pas, ils ne voient rien. Comment faire pour faire passer les choses ?

_ Au niveau professionnel, c'est pire, il faut tenir la journée de travail. Mais (ce problème) on le retrouve dans la vie associative, surtout si on a des responsabilités, (si) on est tenu d'aller à des réunions. »

** A Ploërmel, elle a pu développer l'aide qui lui avait été apportée au cours de sa formation par la Scop « Le Messageur » et son système de transcription en direct par internet :*

« _ Cette Scop, je la connais depuis 2010. Parce que c'est grâce à cette société que j'ai pu suivre ma formation de direction. J'avais ce même système pour pouvoir suivre. Je ne pouvais pas à la fois prendre des notes, entendre ce que me disait le professeur. (...) J'étais l'une des premières à bénéficier de ce dispositif.

Dans la salle, il y a une prise de son. La personne qui transcrit peut être à Cherbourg, Marseille ou Nice. Elle répète tout ce qu'elle entend. C'est un logiciel de reconnaissance vocale qui transforme le son en texte. Ce qui fait que l'on gagne énormément de temps par rapport à quelqu'un qui tape sur un clavier : le temps de la parole est beaucoup plus rapide que la main sur un clavier.

En général, la phrase que je viens de dire s'affiche déjà sur l'écran.

Bien sûr, c'est une entreprise qui se développe, qui anime énormément de débats. Vous avez peut-être assisté au forum du handicap en juin l'année dernière, c'était la Scop « Le Messageur » qui transcrivait également.

Pour nous, il était évident qu'on ne pouvait pas faire cette soirée sans avoir l'accessibilité pour les personnes qui n'ont pas forcément la position T sur leurs appareils. Donc nous avons fait appel à eux, et je les remercie. Parce que grâce à eux, j'ai pu avoir mon diplôme de direction !

C'était un apprentissage pour moi. Je suis bien installée dans ma vie de couple et professionnelle. Cela se passait relativement bien. Mon problème d'audition, pour faire ma formation, je l'ai traité de façon administrative. J'ai rempli mes dossiers.

Le premier jour de cours arrive : je vois la transcription qui fonctionne. « C'est super, c'est merveilleux ».

À midi, je décrochais en bâillant.

Et je prends conscience que cela continue à transcrire. Je prends conscience que cette personne (qui transcrit) va m'accompagner pendant trois ans, elle va vivre mes joies et mes peines en partageant tout ce que je vis dans mes cours.

C'était la première fois que je me sentais en situation de dépendance vis à vis de quelqu'un. Mais aussi dans le respect.

Alors, quand la personne était prête à transcrire, mais que le prof n'était pas encore là, je disais : « tu peux fumer une cigarette, le prof n'est pas encore là. On démarre dans 10 minutes ».

Un respect mutuel. Mon parcours professionnel dépendait d'eux. Il y avait une symbiose. C'était une sacrée leçon d'humilité pour moi d'avoir imaginé cette aide simplement sur un plan technique. Parce que derrière, il y a des hommes et des femmes à notre service.

Merci à Jean-Luc, Samuel qui ont créé cela. Merci à Muriel qui transcrit ce soir. »

Aux enfants sourds qui critiquaient les conditions de leur apprentissage scolaire, une adhérente a pu répondre :

« _ Je rebondis sur ce que vous disiez les jeunes. Au fond, on vit la même chose. Vous, c'est à l'école. Ceux qui travaillent, comme dans le film, c'est avec les collègues de travail. C'est vrai que ce n'est pas facile. (...) Beaucoup d'entre vous, vous avez des appareils ou vous avez des implants. À partir du moment où l'on a l'appareil et l'implant, on entend des choses. On comprend plus ou moins bien. Mais les autres, les personnes en face de nous, elles ne se rendent pas compte de ce que l'on entend. C'est vraiment très personnel. C'est un peu comme pour les yeux. C'est pareil. Même quand on a des lunettes, il reste des défauts. Pour les oreilles, on est le seul à savoir ce qui se passe. Je dis souvent que la surdité, non seulement, elle ne se voit pas. Mais elle est difficile à expérimenter pour l'autre (...) Donc, on vit la même chose. »

* À Ploërmel, l'un des enfants présents a posé la question suivante, qui a permis à M. Jourdain d'intervenir :

« _ Comment on apprend à parler quand on n'entend pas bien ?

_ Dominique Jourdain : c'est une bonne question. Si l'on ne naît pas sourd, quand on est (...) bébé, (...) on entend des sons. C'est assez facile de les reproduire. Cela met quelques années, deux ou trois ans. Puis les mots arrivent, puis les phrases. C'est un déroulement ordinaire.

Moi, j'ai plutôt travaillé avec des enfants qui sont nés sourds.

Au départ, les parents s'inquiètent, parce que l'enfant ne gazouille pas. Ce n'est pas forcément à cause de la surdité, cela peut être autre chose. Mais on peut se pencher sur l'oreille.

Si on s'aperçoit qu'il n'entend pas, ou seulement un petit peu, on va mettre en place des choses avec les parents, avec les médecins. Et on va pouvoir peut-être l'appareiller, ce qui va l'aider.

Je suis retraité. J'ai travaillé il y a déjà quelque temps. À mon époque, on voyait arriver des enfants qui avaient sept ans ou huit ans. Avant on disait : « les sourds muets ». Maintenant, on l'emploie moins. Parce qu'on n'est pas muet. À partir du moment où on a des organes phonateurs, on peut articuler des choses.

Moi, j'ai (ainsi) vu arriver des enfants qui étaient quasiment mutiques.

Mais c'est toujours compliqué pour un enfant qui est né sourd, il faut à la fois lui apprendre le mot, lui apprendre à lire le mot, mais aussi lui donner le sens de ce mot. Quand on entend normalement, on entend parler de « papillon ». (...) . Et quand on décode sur le livre de lecture : papillon, l'image nous vient. Mais au petit enfant sourd, cela ne lui parle pas. C'est donc un travail très long.

Moi, j'ai vu aussi des gens devenus sourds, jeunes en général.

Je voyais une grosse différence entre ceux qui avaient entendu, même un petit peu, pendant deux ou trois ans, ou quatre ans, et celui qui n'avait pas du tout entendu. Il y a une grosse différence.

La personne qui devient sourde, si elle a bien entendu au début, ou un petit peu, elle va être un peu avantagée, même si ce n'est pas tellement le mot le plus adéquat, par rapport à celui qui n'a rien entendu dès le début.

Tu as raison, le langage oral c'est très long à mettre en place chez l'enfant sourd de naissance. (...) Alors le travail se fait avec un spécialiste : l'orthophoniste ; il vous apprend à bien positionner votre langue dans la bouche pour faire les sons. Un « fe » et un « se », vous n'en avez pas conscience, mais ce n'est pas du tout la même position dans la bouche. Le travail avec l'orthophoniste est très important pour récupérer une prononciation à peu près normale des sons. »

Suite à cette question, posée par une personne adulte, un dialogue sur la scolarité des enfants sourds a été engagé :

« _ Bonsoir. On a parlé des enfants sourds et malentendants, de l'apprentissage de la parole. Aujourd'hui, comment se passe l'apprentissage des enfants sourds et malentendants ? Sont-ils dans des classes spéciales ou dans des classes ordinaires ?

_ Dominique Jourdain : C'est une vaste question. On peut trouver des enfants sourds appareillés, implantés, qui peuvent être seuls dans une école, parce que la famille l'a choisi et parce qu'ils ont la possibilité de le faire.

Sinon, il y a différentes formules.

Il y a encore 20 ans, vous aviez des établissements spécialisés pour jeunes sourds. Je parle des sourds de naissance. Nelly, je suppose qu'elle est allée à l'école normalement quand elle était petite.

Aujourd'hui, (...) un enfant sourd ordinaire, il va être dans une école ordinaire. Il ne va plus être dans un centre spécialisé. Il va dépendre d'un centre spécialisé, mais il sera dans une école ordinaire avec une équipe qui viendra vers nous.

Selon les modalités, les compétences de l'enfant, il verra quelqu'un de manière homéopathique, il aura des rencontres avec des professionnels : orthophonistes, professeur spécialisé, etc.

Toujours selon les compétences de l'enfant, il va pouvoir être dans une classe « normale », et bénéficier d'un interface de communication, on n'en a pas beaucoup parlé. Un interface ou un interprète pour des sourds profonds.

C'est toujours dans l'école ordinaire. Il y a une équipe sur place. L'enfant va être plus ou moins en classe ordinaire, et plus ou moins avec des professionnels spécialisés.

J'essaye d'être assez court dans ma réponse.

_ Jeanne Guigo : Effectivement, la loi de 2005 met en avant l'inclusion en classe ordinaire, le plus possible. Il y a les AVS : auxiliaires de vie scolaire. Ils viennent aider l'enfant à raison de quelques heures ; il y a les SESSAD.

_ Dominique Jourdain : Ce sont des services dans lesquels on peut trouver des professionnels variés : psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens. Ces professionnels se déplacent dans le milieu scolaire ou au domicile des enfants. Tout cela permet aux enfants d'être le plus possible dans des écoles ou des milieux ordinaires.

10

_ Nelly Sebti (?) : Pour les enfants malentendants avec des appareils auditifs, je serais curieuse de savoir combien de classes sont équipées avec une boucle magnétique ?

On pense toujours à des grands mots comme kiné, psychomotricien, etc. Je n'ai pas besoin de tout cela, les enfants sourds non plus. Il suffirait qu'ils aient l'accès au son comme nous, ce serait bien plus simple. Je ne suis pas certaine que les démarches aillent en ce sens.

_ Jeanne Guigo : Il existe du matériel. Les systèmes HF, c'était pour cela. L'équipement, c'est comme dans un milieu de travail, l'aménagement d'un poste de travail, on aménage pour l'enfant aussi. S'il est appareillé ou implanté.

Mais pour l'enfant, ce qui me semble important, c'est d'avoir un AVS capable de lui communiquer les choses selon le mode de communication choisi par les parents. Cela peut être le LPC, le langage parlé complété. On n'en parle pas souvent ; c'est un code qui accompagne la lecture labiale. Si l'enfant est implanté, il doit apprendre tous les sons, et sur une période plus longue que nous qui avons entendu.

Ce peut être aussi la langue des signes.

L'AVS doit avoir une formation particulière. Mais vous le direz mieux que moi.

_ Dominique Jourdain : Aucun enfant n'aura les mêmes besoins que son petit voisin. L'idéal, je le disais quand je travaillais encore, c'est que dans sa mallette on puisse avoir tout un tas d'outils. C'est d'une boîte à outil que l'on a besoin. Effectivement, Jeanne Guigo parle du LPC. J'ai suivi un jeune homme qui a eu toute sa scolarité en LPC.

Le langage parlé complété, c'est cela : on parle normalement, et tous les sons sont codés. Les résultats sont extraordinaires au niveau de l'apprentissage de la langue française, c'est parfait. Mais ce n'est pas beaucoup utilisé. C'est un peu laissé pour compte, j'ai l'impression. Pourtant, c'est un outil très complet. D'ailleurs, c'est pour cela que cela s'appelle le langage parlé complété.

Vous avez aussi la langue des signes. Comme le disait Jeanne Guigo, ce sera le choix de la famille.

La langue des signes, c'est encore une technique pour communiquer avec l'enfant, pour faire passer le message.

J'ai employé la langue des signes. Néanmoins, l'idéal serait la langue des signes et la transcription. Ce serait vraiment du bilinguisme. Parce que ce que nous employons, ce n'est pas vraiment du bilinguisme.

Autre chose : par rapport aux enfants sourds de naissance, l'apprentissage du français, de la langue, c'est quelque chose de long et coûteux pour lui.

Dans la presse, on parle d'illettrisme pour certains. C'est vrai que l'accès à la langue orale est compliqué pour l'enfant, le jeune sourd de naissance. Cela peut se faire, mais c'est long et coûteux pour lui. C'est certain. C'est pour cela qu'on emploie la langue des signes. Cela n'engage que moi, mais il faudrait aussi l'accès à l'écrit, car le langage des signes n'est pas suffisant.

Je suis en retraite maintenant. Je trouve parfois que je ne suis pas allé au bout, moi non plus. L'apprentissage de la langue est un vrai problème chez l'enfant sourd de naissance.

_ Jeanne Guigo : Pour l'équipement des salles de classe, bien sûr, le micro HF va permettre à l'enfant d'entendre les propos de son professeur. Mais il n'entendra pas les 25 camarades qui ont besoin de s'exprimer. Là où il faut encore travailler, c'est sur l'idée de ne pas se contenter de la formule : « il a cela, il n'a qu'à se débrouiller avec cela ! »

UNE JOURNEE ORDINAIRE : DES REACTIONS

Quelques-unes des personnes qui ont acquis le DVD de notre film ont envoyé leurs réactions par mail. Elles sont reproduites ci-dessous.

➤ Nous l'avons visionné, ma compagne et moi, hier. Je lui ai ensuite demandé ce qu'elle en pensait. Son retour a été très positif sur le sujet. Elle a beaucoup mieux compris le problème au quotidien du malentendant (que je suis) !

Elle avait beaucoup de difficultés à intégrer mon handicap, malgré mes explications récurrentes au fil du temps ! Le fait de voir ce petit film avec ce jeune acteur et ses obstacles quotidiens, ainsi que l'ensemble des témoignages, lui a permis une compréhension plus profonde de ce que je vis.

Merci pour votre création. Il est à conseiller à un large public...

M. H. (59 Nord)

➤ Je l'ai regardé avec grand intérêt et "Oh! dommage, c'est déjà la fin !". Les différentes situations abordées sont vraiment le reflet de ce que l'on vit.

➤ Il est bien représentatif des malentendants que nous sommes et montre bien nos différentes difficultés. De plus vous faites intervenir des jeunes, c'est bien, car il n'y a pas que la presbyacousie comme certains ont l'air de penser...

Lyon

➤ Félicitation pour ce DVD qui devrait être mieux connu. Il retranscrit bien le quotidien d'un déficient auditif :

- Les aides pour la vie quotidienne comme le réveil-flash.
- Les problèmes d'échanges oraux des couples mixtes.
- Les dangers de la rue comme l'ambulance qu'on n'entend pas.
- L'absence de transcription écrite des messages dans les transports en commun.
- Le manque de sensibilisation des professionnels en contact avec le public.

- Le mythique obstacle de l'interphone...
 - La partie sur les relations professionnelles est parfaite.
 - Les contraintes du matériel (j'ai Tadeo)
 - Le VRAI PROBLEME de la sensibilisation des acteurs, que ce soit à la réunion, à la machine à café, autres...
 - Le téléphone. (résolu par Tadeo).
 - L'absence illégale de flash incendie.
 - La présence de moyens techniques de compensation non utilisés par manque de sensibilisation
- Ce court-métrage montre bien qu'il existe aujourd'hui des moyens techniques suffisants pour compenser le handicap auditif mais qu'il reste nécessaire de SENSIBILISER...
- L R.

➤ Le DVD illustre bien quelques-unes des difficultés que peut rencontrer une personne malentendante dans une journée, l'une d'elles et non des moindres étant l'encombrement et la "lourdeur" du matériel nécessaire à la vie en société.

Moi-même je suis retraitée et j'ai eu la chance de ne pas connaître de gros problèmes d'audition pendant la durée de ma vie professionnelle.

Je mettrai bien sûr ce film à la disposition des membres de SURDI 84 dès notre prochaine rencontre le 5 Mars prochain.

➤ Franc succès et riches débats ce matin à Plabennec après la projection du film. En parler avec des malentendants convaincus n'est pas la même chose qu'avec le grand public. Je sais que les projections publiques n'ont pas encore eu lieu mais votre préparation en amont nous intéresse et la suite aussi.

M.M. Surd'Iroise (29)

➤ J'ai bien reçu le DVD " Une journée ordinaire" et vous en remercie. J'ai pris connaissance de ce que vous dites dans votre mail et je n'en suis pas étonné ! Il faut se battre sur tous les fronts ! A quoi sert une loi qui rend obligatoire l'accessibilité des lieux publics à toute personne ayant un handicap, si les audioprothésistes ou les fabricants ne reconnaissent pas que la boucle magnétique (position T) est un grand plus.

La scène de la réceptionniste d'hôtel reflète exactement, ce qui m'est arrivé dans la gare TGV d'Aix en Provence, les mairies annexes, etc...

Entre les audioprothésistes dont certains ne sont que des vendeurs et profitent de l'ignorance des personnes âgées et celles-ci qui ont trop attendu pour se faire appareiller d'où les appareils remisés dans le tiroir comme vient de me le dire aujourd'hui même, une personne dans une maison de retraite.... Heureusement que nos associations sont là pour intervenir chaque fois que c'est possible!

R.P., adhérent de SURDI 13

➤ Il a été visionné à la réunion mensuelle de Surdi 84 en Avignon, ce qui a fait l'objet d'un débat, bien sûr ; l'échange de points de vues s'avère positif malgré le reproche que personnellement j'ai pu faire, par exemple : un texte de sous-titrage mal visualisé avec son temps de pose trop rapide pour la lecture ; un équipement d'aides techniques un peu envahissant, non ?

Je suis donc très contente de l'avoir en ma possession pour le divulguer et sensibiliser à ma guise mon environnement familial et amical, but essentiel réussi de ce DVD.

Toutes mes félicitations pour cette réalisation.

M. G. Surdi 84

Carnet

Nous avons appris avec peine le décès d'un frère et d'une belle-sœur d'Yvonne Gouriou. Nous lui présentons toutes nos condoléances, ainsi qu'à Michel son époux et à sa famille.

PRIX DES PROTHESES AUDITIVES

Nous le savons tous : les appareils auditifs sont coûteux et mal remboursés. En conséquence le reste à charge pour les personnes qui s'équipent est élevé. C'est la première raison qui explique le sous équipement de ceux qui en auraient besoin : seuls 20 % des malentendants portent des appareils auditifs.

Depuis quelques mois, la presse fait écho à ce réel problème de santé publique. En particulier l'étude menée par Que Choisir, dont le rapport est paru dans le numéro de la revue, a eu de nombreuses répercussions. Voici quelques informations diversifiées, dont certaines sont connues des adhérents à Oreille et Vie, qui peuvent aider à affiner son avis sur le sujet.

Des financements déjà possibles.

Il faut d'abord bien se renseigner pour connaître l'ensemble des financements auxquels chacun peut prétendre. Au-delà du remboursement de la Caisse d'Assurance Maladie et de la mutuelle, on peut solliciter divers financements, selon sa situation professionnelle et financière. Bien sûr cela suppose de faire des dossiers.

On pense à la Prestation de Compensation du Handicap distribuée par la Maison Départementale de l'Autonomie. Mais elle est soumise à conditions de niveau de surdité, au moins 50 décibels de perte, et d'âge. Ainsi bien des retraités en sont exclus.

Au niveau professionnel, à condition d'avoir la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), on peut, selon son statut, solliciter l'AGEFIPH ou l'organisme auquel adhère son entreprise, pour le privé, la FIPHFP pour le public.

Les Caisses d'Assurance Maladie, Les Caisses de retraite, les complémentaires santé peuvent apporter des aides, sous conditions de ressource.

13

Des évolutions envisagées

Mais ces aides laissent bien des personnes démunies et ne résolvent pas la question de fond : pourquoi les prothèses auditives sont-elles si chères, et pourquoi le remboursement de la Sécurité Sociale est-il si bas ? La base de référence est inchangée depuis les années 80 et le taux a diminué en 2012 !

Il semble que la publication d'études récentes, montrant d'une part la grande souffrance des malentendants, d'autre part le risque accru de maladie d'Alzheimer pour les personnes porteuses de surdité et non appareillées, commence à faire bouger nos décideurs. La Direction Générale de la Répression des Fraudes a émis des avis depuis plusieurs années pour faire baisser les prix. De son côté il semble que la Sécurité Sociale soit disposée à revoir le montant du remboursement, à condition que la profession des audioprothésistes n'en profite pas pour augmenter ses prix.

Pour sa part le Bucodes Surdi-France suit de près les coûts des appareils et demande, depuis de nombreuses années, une meilleure prise en charge. Il a élaboré des propositions acceptées par les associations qui seront présentées dans les différentes commissions et réunions nationale où nos représentants sont présents.

L'objectif de la diminution du reste à charge reste une priorité du Bucodes SurdiFrance.

Emploi dans la fonction publique

C'est un résultat jamais atteint auparavant, selon le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Le taux de personnes handicapées s'élève à 4,18% dans la fonction publique d'État (FPE), avec une moyenne de 3,2% dans l'Éducation nationale et de 5,2% dans les autres corps, selon Marc Desjardins, directeur du fonds.

Dans le même temps, les apprentis en situation de handicap dans la fonction publique sont passés d'une centaine en 2009 à un millier, pour lesquels le FIPHFP prend en charge 80% de la rémunération totale

GAZA, « SOCIÉTÉ HANDICAPEE »

Ce texte a été édité sur le site handicap.fr. Il rappelle que les attentats, la guerre, font de nombreuses victimes handicapées, victimes dont on parle peu.

Sur son fauteuil roulant, Wessal enchaîne passes et paniers avec enthousiasme : en compagnie d'autres Palestiniennes, elle s'apprête à former la première équipe féminine de basketball paralympique de la bande de Gaza. Et aujourd'hui tout particulièrement, les joueuses ne ménagent pas leurs efforts car dans les gradins vides de la salle de Khan Younès, un coach de marque est venu leur donner conseils et encouragements : l'Américain Jess Markt, figure légendaire du basketball en fauteuil roulant. Paralysé après un accident à 19 ans, il s'est lancé dans ce sport et a formé des joueurs et entraîneurs en Afghanistan, en Inde et au Cambodge. A Gaza, à l'invitation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il encadre pendant trois semaines 115 joueuses et joueurs.

« Société handicapée »

Pour Wessal Abou Aliane, mère de quatre enfants de 40 ans, évoluer sur le terrain, c'est un moyen de se « sentir libre et forte » et d'oublier « le regard négatif des gens sur le handicap ». « J'essaye de ne pas y faire attention, mais je sais qu'il y a encore une longue lutte à mener pour que nous soyons totalement intégrés dans la société », explique à l'AFP cette Palestinienne, en jogging et le visage ceint d'un voile. « C'est la société qui est handicapée », s'insurge en écho sa coéquipière Taghrid Abou Hatab, 48 ans. « On ne leur demande pas de la pitié, on connaît notre force et notre volonté et on sait qu'on pourrait apporter beaucoup à la société », explique cette mère divorcée, qui élève seule ses deux filles.

Les filles privées de sport

A la fin du premier entraînement, Jess Markt applaudit les 24 joueuses du jour. L'année dernière, il les avait déjà vues et pour son retour, dit-il à l'AFP, « elles ont fait de vrais progrès » et « pourraient bientôt se comparer à des équipes à l'étranger ». Mais il reste du chemin à faire, et pas seulement en termes sportifs : « Les plus gros obstacles pour ces femmes, c'est de trouver des soutiens, que des clubs leur donnent l'occasion de jouer régulièrement et avec des équipements adaptés ». Et « les familles et la société » aussi doivent jouer un rôle face à « la forte pression sociale qui empêche souvent les filles de faire du sport », à Gaza peut-être encore plus que dans les autres pays où il a travaillé, dit-il. Les joueurs en fauteuil pourraient « montrer que Gaza, ce n'est pas que la guerre et la violence » et « devenir ses ambassadeurs dans des compétitions internationales », affirme Souheir Zaout, porte-parole du CICR à Gaza.

Objectif : championne du monde

Plus de 75 000 Gazaouis, sur une population de 1,9 millions de personnes, souffrent de handicap moteur ou visuel. Il s'agit pour un tiers d'entre eux de personnes blessées lors des trois guerres menées par Israël sur Gaza depuis 2008. Des clubs paralympiques commencent doucement à se créer. Cette année, le CICR a fourni 70 fauteuils roulants à huit clubs. L'un d'eux, Al-Farissat, où s'entraînent une soixantaine de femmes, a permis à Faïza Abou Hassan de remonter la pente. « J'étais déprimée et frustrée, mais grâce au club, je me suis inscrite à l'université », dit fièrement cette étudiante en deuxième année de Sciences de l'éducation, qui s'est promis de devenir « championne du monde de basketball ».

Dans chaque maison, un blessé de guerre

Mais, déplore Sawsan al-Khalili qui dirige Al-Farissat, depuis son ouverture il y a un an le club se bat pour obtenir une salle, en vain faute de financement. « La société intègre de mieux en mieux les personnes handicapées, notamment parce qu'après les guerres dans chaque maison ou presque quelqu'un est touché par le handicap », note Fadi Dib, entraîneur de 32 ans du club paralympique du Croissant-Rouge de Khan Younès (sud). Mais ce qui manque cruellement, aujourd'hui, ce sont « des décisions politiques et des lois pour promouvoir leurs droits ». Relever le défi, Houda Abou Odeh en fait son affaire. A 36 ans, elle aussi croit dur comme fer à l'équipe féminine de basketball en fauteuil roulant : « On ne va pas céder devant les contraintes imposées par la société ». « On va réaliser notre rêve d'accéder à des compétitions internationales. Et on va gagner ! ».

UN DIMANCHE AU PAYS DU PORHÖET



C'est un petit groupe de 13 personnes qui a rejoint Sur la place de l'église de Mohon Diana LHERNOULT, la guide de l'Office de Tourisme du pays du Porhoët qui nous a accompagnés toute la journée. Les différentes visites avaient été très bien préparées : Diana avait écrit ses explications et les avaient imprimées en grands caractères, de façon à ce que tous puissent lire. Bien qu'il ait fallu annuler la découverte de la pépinière, la journée a été bien remplie.

Première étape : le camp du Rouëts. Il s'agit d'une motte féodale qu'il faut découvrir dans le bois. On retrouve l'emplacement de la motte et celui de la « basse-cour », c'est-à-dire le village, ainsi que les douves qui entouraient le village. Les spécialistes ont du mal à dater cet ensemble : l'hypothèse la plus admise le fait remonter au 11^{ème} siècle mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu une première motte

plus ancienne, peut-être à l'époque gallo-romaine.

Un prieuré s'est implanté près de la motte à partir du 12^{ème} siècle. Après sa destruction, un manoir a été construit sur son emplacement. La guide nous y a conduits et nous avons pu constater que ce manoir a été habité jusqu'à une période récente. Le Pays du Porhoët a pour projet de transformer ce manoir en hôtel et de faire des gîtes dans les anciens bâtiments de ferme.



Le temps étant incertain, la guide nous a ouvert l'Office de Tourisme, à La Trinité Porhoët, pour le déjeuner, temps de convivialité où l'un ou l'autre a pu faire goûter ses gâteaux fabrication maison.

Puis nous nous sommes rendus à la Basilique toute proche. Un édifice religieux qui renferme des richesses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, que Diana a su nous faire découvrir et apprécier.



Vers 16 h, n'ayant pas trouvé de café ouvert, plusieurs ont pris la route du retour. D'autres ont rejoint le pont Favrol sur le Ninian qui fait la limite entre le Morbihan et les Côtes d'Armor et sont resté bavarder un petit moment, devisant entre autre sur le travail des lavandières devant la reconstitution d'un lavoir, avec personnages grandeur nature.

Une journée sympathique qui nous a fait découvrir un coin du département que nous ne connaissions et qui mérite une visite.

Jeanne GUIGO



FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

Parmi les nombreux festivals de l'été, le Festival Interceltique de Lorient occupe une place particulière pour Oreille et Vie. En effet, depuis plusieurs années des membres de l'association y sont impliqués comme bénévoles dans l'équipe accessibilité.

Pour l'édition 2016, qui se déroule du 5 au 14 août, ce sont 8 adhérents, ou des membres de leurs familles, qui se sont actuellement portés volontaires pour aider à la bonne accessibilité des déficients auditifs. **Il faudrait 3 ou 4 personnes en plus** pour répartir les temps de présence de chacun et être deux à assurer les permanences aux spectacles à couvrir. Si vous pouvez proposer vos services **prenez contact au plus vite avec Oreille et Vie par téléphone ou par mail.**



Les tâches essentielles à accomplir

- Prêter, le temps des spectacles, des récepteurs d'écoute : en échange les personnes laissent une pièce d'identité qu'il faut rendre lors de la restitution du matériel,

- En fin de spectacle remettre la valise où sont rangés les récepteurs à l'endroit prévu (à voir dans chaque lieu).

Les lieux : l'espace Marine (après-midi et soir), le Grand Théâtre. A l'étude : le Stade pour la grande parade et les nuits magiques.

- Dans la mesure des possibilités, vérifier la bonne marche des boucles magnétiques dans les lieux où il y en a.

- Il pourra aussi y avoir des matériels de prévention contre le bruit : bouchons d'oreille, casques anti bruit pour les enfants (Espace Marine essentiellement).

Les contraintes et qualités

- Être disponible au moins 3 jours, à suivre ou non, du 5 au 14 août 2016.

- Renseigner éventuellement, sur la mise en accessibilité du festival (des documents sont en préparation)

- Être en mesure de donner les informations de base, en cas de demande particulière ou faire appel à une personne d'Oreille et Vie mieux informée (ne pas laisser une personne sans relais).

Bonus

- Badge et tee-shirt du festival

- Possibilité de prendre ses repas au restaurant des bénévoles

- Boissons et un repas offerts au village Celte

- Possibilité de voir les spectacles dès lors qu'il reste des places disponibles

- 2 places offertes pour une nuit interceltique

- Repas et fest noz offert au moment de Noël

- Invitation au grand théâtre à la soirée d'annonce du programme

Festivals vannetais

Les fêtes d'Arvor se dérouleront à Vannes du 13 au 15 août 2016.

Pour les festivals et salons qui se déroulent sur son territoire, la ville de Vannes s'efforce de faire équiper divers espaces en boucle magnétique. N'hésitez pas à en demander la liste et à les utiliser.

Le Conseil d'Administration d'Oreille et Vie serait heureux d'avoir vos avis.

Cécile Ferrand et Jeanne GUIGO

LES DERNIERES REALISATIONS

Assurance prothèses auditives et implants

Comme cela a été indiqué lors de l'Assemblée Générale, Oreille et Vie a signé le contrat négocié par le Bucodes avec la société GAN afin de permettre aux adhérents d'assurer leurs appareils auditifs à un coût acceptable. Les conditions sont décrites dans le bulletin 65 de mars à la page 14.

Il s'agit bien d'une assurance contre les bris accidentel, le vol, la perte. Elle ne doit pas être confondue avec la garantie qui couvre obligatoirement les appareils pendant au moins deux ans après l'achat.

Pour y souscrire, demandez le bulletin d'adhésion à l'association et de suivez la procédure (simple).

Partenariat avec Audilo

Audilo est une société de vente par correspondance (Internet, courrier postal) de produits pour personnes déficientes auditives, basée à Paris. Elle propose des piles à des prix très attractifs et tous les appareils qui aident au quotidien : réveils, téléphones, flashes doublant les sonnettes, boucles magnétiques, casques TV... Pour visiter le site Internet, il suffit de taper Audilo dans un moteur de recherche.

La société a pris contact avec l'association, lui proposant de faire bénéficier les adhérents de remises sur les produits qu'ils pourraient acheter. Cette remise est de 5 %. Le Conseil d'Administration a accepté et le contrat de partenariat a été signé. Pour en bénéficier il suffit de donner le code indiqué sur le feuillet inséré en début de ce bulletin. Ce code est valable pour 2016.

17

Gilets sécurité

C'est un projet élaboré dès le mois de septembre 2015 et qui est réalisé : proposer des gilets pour la sécurité des malentendants et des sourds.

En effet, qui d'entre nous, comme piéton, n'a pas un jour failli être renversé par un vélo, voire être frôlé par une voiture malgré sans doute un avertissement ? Les autres ne peuvent pas deviner que nous ne les entendons pas ! Et que dire de la difficulté à circuler à vélo avec des oreilles déficientes !

Avec ce gilet, il ne faut plus craindre les zones partagées piétons, vélos, voitures, qui se développent dans les centres ville, ni les vététistes qui nous surprennent sur les sentiers. Et en vélo, la vue de l'oreille barrée sur le gilet indique aux automobilistes qu'il leur faut redoubler de prudence.

Les gilets sont disponibles à l'association qui le vend 5 euros. Et à chacun de faire connaître cette possibilité autour de lui.



POUR L'AUTOMNE

Deux projets ont à retenir pour l'automne.

- Le **samedi 3 septembre** Oreille et Vie tiendra un stand au **forum des associations de Vannes**, au parc Chorus.
- Une **randonnée pédestre** de 5 à 6 kilomètres sera proposée **en octobre**, sans doute à Lanester ou Quéven. Tous les renseignements seront donnés à la rentrée.

Sommaire

Les ciné-débats du mois de mars.....	2
Introduction :	2
Synthèse des débats :	3
Une journée ordinaire : des réactions	11
Prix des prothèses auditives	13
Emploi dans la fonction publique	13
Gaza, « société handicapée »	14
Un dimanche au pays du Porhœt	15
Festival Interceltique de Lorient.....	16
Festivals vannetais	16
Les dernières réalisations	17
Assurance prothèses auditives et implants.....	17
Partenariat avec Audilo	17
Gilets sécurité	17
Pour l'automne	17

Photo de couverture : une partie de l'assistance à l'Assemblée Générale du Bucodes le 11 juin

Calendrier

Date	Objet	Lieu
30 juin	Réunion du Conseil d'Administration *	Lorient
Du 5 au 14 août	Festival Interceltique	Lorient
3 septembre	Forum des associations	Vannes
Octobre	Randonnée pédestre (5-6 km)	Région de Lorient

* Réunion ouverte à tous les adhérents

**Pensez à consulter, le site Internet de l'association,
<http://www.oreilleetvie.org>**

Attention : à Vannes changement d'adresse de la Maison des associations

Oreille et Vie, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan
Membre du Bucodes SurdiFrance
11 Maison des associations 12 rue Colbert 56100 LORIENT
tél/fax 02 97 64 30 11 ; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet : <http://www.oreilleetvie.org>

Permanences

A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h
Maison des Associations porte C 2^{ème} étage gauche

A Vannes hors vacances scolaires (tél 02 97 42 63 20 hors permanences)
le 1^{er} jeudi du mois de 17 h à 18 h, Maison des Associations rue Guillaume Le Bartz
le 2^{ème} jeudi du mois de 17 h à 18 h au CHBA (hôpital Chubert), hall d'entrée

Pour Pontivy : contact téléphonique 02 97 25 70 55